

GRAND Besançon



DOSSIER

Jeunesse Les actions du Grand Besançon

10 ANS ENSEMBLE
Culture - Tourisme -
Sport

TRAMWAY
Déclaré d'utilité
publique

INFRASTRUCTURES
Voie des Mercureaux:
c'est ouvert
depuis le 12 juillet

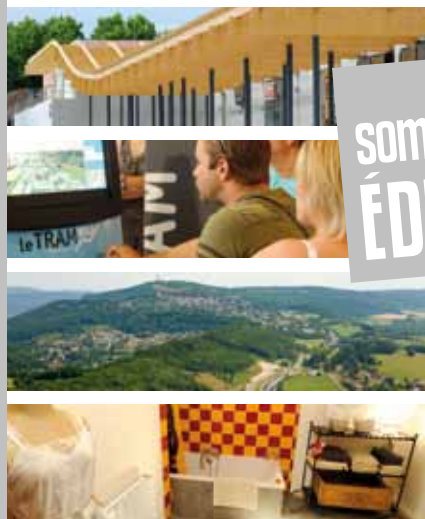


SUPPLÉMENT
Les Ménages
presque parfaits

Grand
Besançon



sommaire ÉDITO



En images

> 03

10 ans ensemble

04 > 05
10 ans de tourisme -
culture - sport

Coup de cœur

> 07
« Protégeons la biodiversité
du Grand Besançon »

L'actu de l'agglomération

08 > 10

Tramway

> 11
Tramway: Déclaration
d'Utilité Publique signée

Dossier

13 > 17
Jeunesse : les actions
du Grand Besançon

Infrastructures

18 > 19
La Voie des Mercureaux
ouverte à la circulation

L'actu des communes

20 > 22

Tribunes

> 23

Agenda

24 > 26



Le 15 juin dernier, le Préfet de Région, Préfet du Doubs, a signé la Déclaration d'utilité publique du projet de tramway du Grand Besançon. C'est une étape majeure et charnière, que nous attendions avec sérénité après l'avis favorable sans réserve rendu par la commission d'enquête indépendante et le vote à la quasi unanimité de la déclaration de projet le 12 mai par le Conseil communautaire.

Nous nous réjouissons de cette décision qui confirme la pertinence et l'efficacité du projet, la qualité du dossier présenté et le travail accompli par l'ensemble des partenaires. Les travaux de dévoiement des réseaux pourront se poursuivre et s'intensifier, et les travaux de la plate-forme du tramway en fonction des résultats des consultations en cours, devraient débiter à l'automne, par tronçons, jusqu'en décembre 2013. Bien évidemment, ces travaux provoqueront quelques désagréments et nécessiteront que chacun s'adapte. Nous veillerons à apporter aux habitants, commerçants et visiteurs une information maximale et de qualité, en attendant la mise en service de ce moyen de transport efficace.

L'année 2011 est également et sans nul doute, l'année de l'ouverture de notre agglomération vers les territoires extérieurs. La Voie des Mercureaux (enfin mise en service le 12 juillet, plus de 30 ans après le début du projet, 15 ans après les premiers travaux et après celle des Montboucons), contribuera à améliorer le contournement routier de Besançon. C'est un maillon important et essentiel, mais qui ne sera pleinement efficace que lorsque les deux tronçons manquants, à chaque extrémité, seront réalisés. L'État, maître d'ouvrage, y travaille et nous demandons que la phase opérationnelle s'engage rapidement après les études en cours.

Le Grand Besançon sera également solidement arimé à l'Europe de la Grand Vitesse dès le

11 décembre prochain, avec la mise en service du TGV Rhin-Rhône et de la gare Besançon Franche-Comté TGV. C'est, nous le rappelons, une vraie opportunité pour le rayonnement et le développement de toute l'agglomération. Cette ouverture sur l'Europe nous rapprochera de territoires éloignés. Nous avons donc l'ardente obligation d'être unis pour "transformer l'essai" et être à la hauteur de ces enjeux vitaux. Cette union, c'est celle que nous construisons avec les communes du nord de l'agglomération, le Département du Doubs, la Région et la Haute-Saône dans un syndicat mixte du secteur de la nouvelle gare, pour amplifier et coordonner son développement, en particulier économique. L'ouverture vers l'extérieur, ce sont aussi les coopérations que nous établissons avec les territoires voisins, voire au-delà, pour tendre vers la construction du pôle métropolitain Centre Franche-Comté.

Autre thème porteur, particulièrement en cette saison, le développement touristique qui nous permet d'accueillir des visiteurs du monde entier.

Ensemble, nous bâtissons un territoire ouvert, moderne et dynamique, appuyé sur des atouts qu'il doit aussi faire valoir à l'extérieur. Car c'est la condition de l'attractivité et du développement du Grand Besançon, synonyme d'activité et d'emploi. Et c'est ainsi que nous donnons des perspectives d'avenir à la jeunesse, pour qu'elle puisse étudier, s'installer, bien vivre et s'épanouir au sein du Grand Besançon.

Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-Président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins



Grand Besançon, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Adresse: La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - tél.: 0381650700, fax: 0381822960. e-mail: agglomeration@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr Directeur de publication: Jean-Louis Fousseret. Coordination: Sandra Masson. Comité éditorial: Gabriel Baulieu, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Christian Bormot, Sandra Masson, Thomas Roussez, Florent Serrette. Rédaction: Nadine Eybert-Baud, Damien Poirier, Véronique Vuillemin-Filippi, Katia Mairey. Crédit photos couverture: Eric Chatelain, Denis Maraux, Olivier Perrenoud, Jean-Charles Sexe. Crédit photos: Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Yves Petit, sauf mention contraire. Conception et réalisation: Big Bang Communication (tél. 0381411878) - Impression: BLG commerce - ZI Croix de Metz - 54200 Toul. Distribution: La Poste. Régie publicitaire: MCC (tél. 0381554444). Représentant légal: Jean-Louis Fousseret - Dépôt légal: juillet 2011 - N° ISSN: 1634-3476 - Édité à 91.000 exemplaires.



Lors de la Foire comtoise, de nombreux Grand Bisontins sont venus sur le stand du tramway pour découvrir le projet phare de l'Agglomération et se prononcer sur la couleur du tram. Il sera finalement bleu turquoise.

en
IMAGES



Grâce au concert donné par les orchestres du Conservatoire à rayonnement régional et organisé au profit des victimes du tsunami au Japon (le 4 mai), la somme de 12015 € a été récoltée. Elle comprend les recettes des associations ainsi que l'apport du Grand Besançon.



Le Doubs dans le secteur de Deluz et Vaire-Arcier.



Falaise à Montfaucon où niche le faucon pèlerin.

> Natura 2000

« Protégeons la biodiversité du Grand Besançon »

COUP DE CŒUR

Créé en 1992, Natura 2000 est un réseau écologique européen de préservation de la faune et de la flore : pas moins de 27 000 sites en Europe, 1 750 en France dont 72 en Franche-Comté y sont intégrés. Né en 2006, le site « Moyenne vallée du Doubs » va prochainement entrer dans sa phase active après la validation des objectifs de protection des écosystèmes locaux.

Sur plus de 6 300 hectares, le site Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs », composé majoritairement de forêts, est aussi caractérisé par la présence de falaises et de zones humides dont le marais de Saône. C'est cette richesse paysagère et la diversité des reliefs qui donnent à cette zone toute sa biodiversité (lire en encadré).

29 communes dont 12 du Grand Besançon (Chalèze, Deluz, Fontain, Gennes, Montfaucon, Morre, Novillars, Roche-lez-Beaupré, Saône, Vaire-Arcier, Vaire-le-Petit et La Vèze) sont concernées par ce secteur à protéger. « Après avoir étudié cet espace et dressé un bilan écologique, nous avons listé dans un document toute une série d'objectifs à atteindre en matière de préservation de la nature locale » explique Stéphanie Vincent, chargée de mission pour l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Saône & Doubs, qui assure le suivi technique.

Des actions sur la base du volontariat

Rédigé en 2010 sous la présidence de Jean-Louis Fousseret, à la tête du comité de pilotage, le document d'objectifs définit les propositions concrètes en matière de gestion sur le terrain pour la conservation du site. Chaque acteur en lien avec le patrimoine naturel est libre ou non de participer à cette démarche. Trois types d'adhésions sont possibles. Le contrat Natura 2000 est conclu entre l'État et la collectivité, le forestier ou une personne privée pour une durée de cinq ans. Grâce à lui, une mairie pourra mettre en place des panneaux d'information, un propriétaire restaurer sa mare...

Les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET), réservées aux exploitants agricoles sur des parcelles éligibles à la PAC (Politique agricole commune) peuvent, par exemple, prendre la forme de fauches tardives pour éviter de détruire les nids de certains oiseaux. Enfin, la charte Natura 2000 valorise les pratiques respectueuses des espèces et des habitats de la zone. Ces mesures peuvent être assorties d'aides financières de l'Europe pour la réalisation des engagements.

Objectifs : préserver la faune et la flore

Natura 2000 vise à préserver les espaces naturels qui abritent une faune et une flore remarquables. Les milieux qui la composent confèrent à la moyenne vallée du Doubs une valeur écologique à dimension européenne.

Près de la Vèze, le bois d'Aglans abrite de vieux hêtres au pied desquels pousse du dicrane vert. Rien que la présence originale de cette mousse contribue à classer le site d'intérêt communautaire. Dans le marais de Saône qui s'étend sur plus de 800

hectares, on peut apercevoir par exemple une libellule particulière dénommée l'agrion de Mercure ou encore le papillon « cuivré des marais », mais aussi le crapaud sonneur à ventre jaune ou un autre amphibien, le triton crêté.

Souvent difficiles d'accès, les forêts pentues de feuillus protègent de nombreuses espèces comme le lynx boréal. Par ailleurs, 10 % de la population régionale de faucon pèlerin trouvent refuge dans les falaises où

l'on trouve également d'autres oiseaux rupestres comme le hibou Grand-Duc.

Les grottes et cavités recueillent des colonies de chauves-souris, rhinolophes, murins et vespertillons, jusqu'à 18 espèces différentes sur les 34 que compte la France ! Enfin, le secteur compte de nombreux milieux ouverts, des pelouses sèches et des prairies. Ces habitats sont des lieux de nidification privilégiés pour certains oiseaux tels que le Rôle des genêts.

En juin dernier à Roulans, Gennes et Baumes-Dames, des réunions d'information ont permis à des agriculteurs, des forestiers et à plusieurs propriétaires de terrains d'appréhender les enjeux et modalités de gestion du site Natura 2000. Ces réunions sont les prémices de la phase d'animation qui a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de mobiliser le public et les acteurs locaux sur la protection de nos espaces naturels remarquables.

> ÉCONOMIE

**Temis Innovation,
3 entrées
à la pépinière**

L'innovation ne faiblit pas du côté de la pépinière de Temis avec trois nouvelles entreprises qui s'installeront cet été 2011. Tout d'abord, Variapower va concevoir et commercialiser un variateur mécanique innovant à haut rendement énergétique, destiné notamment à l'énergie éolienne. Puis, Univoca va développer un logiciel rédactionnel en langue contrôlée, utilisé notamment pour les notices et modes d'emploi. Et enfin, Orseis va concevoir, fabriquer et distribuer des instruments de précision pour la chirurgie.

> TOURISME

**Succès de l'aire
de camping-cars**

Ouverte en bordure du Doubs il y a un an, l'aire d'accueil de camping-cars de Besançon, située près de la Cité Canot sur une partie du parking du Crous, a bien du succès auprès de ses utilisateurs. Jean-Marie Chevalier, correspondant du Monde du Camping-car en expose les points forts : « L'aire de 12 emplacements est très bien située en zone urbaine mais calme, d'un accès facile et à deux pas des transports Ginko et du centre-ville touristique. Quant aux installations techniques (vidange des eaux usées...), elles sont très rationnelles ». Quotidiennement, on compte de 5 à 10 camping-cars sur place. Le Grand Besançon espère que l'aire installée à Nancray, devant le Musée des Maisons comtoises, connaîtra le même succès.

> DÉCHETS

**Co-compostage, particuliers
et agriculteurs s'associent**



Les déchets verts ont une deuxième vie.

Le traitement des déchets est une des préoccupations du Grand Besançon qui s'attache à trouver des solutions pour relocaliser cette activité. Une méthode innovante fait son apparition cette année : le co-compostage qui associe particuliers et agriculteurs. Les particuliers pourront apporter en déchetterie leurs déchets verts à déposer sur une plate-forme spécialement conçue. Puis, les végétaux seront broyés et livrés à un agriculteur partenaire dans un rayon de 10 km maximum. Ce dernier mélangera le broyat avec du fumier pour créer un nouveau compost plus riche à étendre sur ses terres. Cette nouvelle méthode permettra de réduire les distances parcourues par les camions du SYBERT*. Les sites de Thoraise et d'Epeugney seront les premiers équipés.

** Sybert : Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets*

> DÉCHETS

**Les déchetteries bientôt sous vidéo-
surveillance**



Les caméras ont fortement réduit les actes de vandalisme et les agressions.

Placée sous vidéo protection depuis la mi-février, la déchetterie de Pirey fait office de site pilote, comme l'explique Fabien David, en charge du réseau de déchetteries au SYBERT* pour 198 communes, dont celles du Grand Besançon. « Les vols, actes de vandalisme et intrusions sur le site étaient devenus quotidiens jusqu'à l'installation de cette vidéo-protection, annoncée par des panneaux extérieurs tout autour du site » souligne-t-il. Vols de matériaux divers, grillages sectionnés, bâtiments dégradés sont désormais de l'histoire ancienne à Pirey, puisqu'aucune effraction n'est à déplorer depuis la mise en service des caméras, qui filment en continu pendant les

heures d'ouverture et s'actionnent, le reste du temps, grâce à des détecteurs de mouvements couplés à l'allumage de spots. Fort de ces bons résultats, le SYBERT a décidé d'équiper à l'identique, dès cet automne, l'ensemble des 18 déchetteries réparties sur son territoire, représentant 227 000 habitants. « Le coût global de déploiement de l'installation est de 15 200 € dont 50 % de subventions au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, installation qui sera amortie en moins de 18 mois » conclut Fabien David.

** Sybert : Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets*

> ÉCONOMIE

Mecasem et Breitling réunis à TEMIS



Les filiales bisontine et belfortaine de Mecasem sont installées à Temis.

Début 2011, le groupe MECASEM, spécialisé dans le contrôle, la mesure, la métrologie et les essais industriels, a regroupé sur la Technopole de TEMIS, ses filiales bisontine et belfortaine pour recentrer son pôle Métrologie accrédité COFRAC (Comité français d'accréditation), dans un environnement dédié aux microtechniques. Une dizaine de

salariés, pour l'instant, y travaille. C'est également à TEMIS que la célèbre marque Breitling, spécialiste du chronographe et des instruments pour professionnels, a choisi d'implanter son centre de service après-vente France, et ainsi de quitter ses locaux de Palente devenus exigus. Fin 2012, le nouveau complexe de 1800 m²,

à l'architecture très contemporaine et respectueuse des normes environnementales, accueillera ses 48 salariés. Centre technique d'entretien, le site servira également de centre de formation horlogère pour les personnels, les revendeurs, les professionnels français et européens ainsi que les apprentis issus des filières locales.

> ÉCONOMIE

Le Grand Besançon au salon du Bourget

Depuis 2003, l'Agglomération participe au salon international bisannuel de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget. Les 21 et 22 juin derniers, une délégation d'une quinzaine de personnes, dont les élus Jean-Louis Fousseret et Jean-Pierre Martin, des chefs d'entreprises et représentants du secteur de la recherche universitaire grand bisontins ont reçu un accueil personnalisé. L'objectif était de faciliter la mise en relation des sous-traitants du Grand Besançon et des donneurs d'ordre dans le secteur de l'aéronautique. Visites, rencontres et échanges de cartes de visite en vue de nouer de nouveaux partenariats industriels étaient au programme.

Depuis dix ans, ces échanges étroits, notamment avec le CNES (Centre national des études spatiales), ont permis au Grand Besançon d'être invité en février dernier aux Journées technologiques de Toulouse en présence d'Airbus, Thales ou Eurocopter avant la tenue, à l'automne à Besançon, d'un événement dédié à l'aérospatial, secteur porteur d'avenir pour plusieurs de nos entreprises.



Jean-Louis Fousseret et Jean-Pierre Martin, élus du Grand Besançon, avec André Uzan, le directeur général de Breitling France.

> ÉCONOMIE

Nouvelle adresse pour Comma Consulting

La société Comma Consulting, spécialisée dans les domaines de la qualité et de la métrologie, a déménagé: après plus de quatre ans passés en pépinière d'entreprises à Besançon, elle s'est installée au 3, chemin de Palente. Comma Consulting accompagne les entreprises dans la mise en place de système de management de la qualité dédiés au monde du laboratoire et dans l'amélioration des processus de mesure: longueur, thermodynamique, chimie-biologie, mécanique, radiométrie-photométrie, électricité fréquence. D'ici deux ou trois ans, Patrick Leblois, dirigeant, espère développer une nouvelle activité: la comparaison inter-laboratoires.

■ Comma Consulting, 3 chemin de Palente. Tél. 03 81 56 87 98

> ÉCONOMIE

Accompagnement pour la création d'entreprises

Soutenu par le Grand Besançon, l'Incubateur d'Entreprises Innovantes de Franche-Comté (IEIFC) accompagne, sur son site de TEMIS (l'un de ses 3 sites avec Montbéliard et Sévenans), 8 projets de création d'entreprises tournés vers les technologies du futur. « Un projet sur 2 est porté par des étudiants ou de jeunes diplômés qui font baisser la moyenne d'âge française des créateurs d'entreprises développeurs de concepts ou de produits nouveaux » constate Blandine Tatin, directrice de l'IEIFC. La structure se félicite de l'émergence sur son territoire de projets axés sur la production plutôt que sur les services. Si l'antenne de Montbéliard s'oriente davantage vers le numérique, celle de Besançon œuvre surtout pour le développement du secteur industriel. Logiciels, produits manufacturés ou équipements de production, les idées font leur nid à l'IEIFC.

■ 18, rue Savary
Tél. 03 81 66 67 29
www.incubateur-fc.fr

> ÉCONOMIE

Ça bouge à la Pépinière de Palente

La société Agora Territoires, bureau d'études et d'ingénierie spécialisé dans le développement du territoire et la requalification de sites sensibles, vient de quitter la pépinière après trois années d'accompagnement. Installée désormais à Besançon, elle emploie déjà trois personnes. Du côté des entrées, la société Air Expert a intégré la pépinière début mars. Spécialisée dans l'air comprimé industriel, elle propose son savoir-faire en matière d'étude et de conseil pour l'installation et la maintenance de ces équipements. Notez également l'arrivée d'un artisan plaquiste début mai.

> ENVIRONNEMENT

Eco-geste: nettoyons sans toxique!

A-t-on vraiment besoin des multiples produits de nettoyage achetés en magasins? Les familles impliquées dans l'opération « Un ménage presque parfait » ont testé et approuvé l'utilisation de produits respectueux de notre santé et de notre environnement: savon noir, vinaigre blanc, bicarbonate de soude et lingette microfibrilles font des miracles pour tout nettoyer du sol au plafond et à un moindre coût. Comment combattre le calcaire, faire briller... (lire notre supplément ci-joint).

■ Retrouvez les conseils pour utiliser ces produits sur le site www.menagepresqueparfait.sybert.fr

> ENVIRONNEMENT

« Parties de campagne », 2^e édition



Deux fermes seront notamment à visiter, ici à Gennes et à Nancray.

Proposer aux habitants en milieu urbain de se rapprocher du milieu rural par des rencontres, des visites de ferme en ferme, la découverte du patrimoine et des espaces naturels: tel est l'objectif de la seconde édition de « Parties de campagne », organisée par le Grand Besançon le samedi 3 septembre prochain, à Saône, Gennes et Nancray. Pour

comprendre les pratiques agricoles du premier plateau, leurs évolutions et les effets sur les paysages, les milieux naturels et même l'habitat, plusieurs visites sont proposées de 14h à 21h. Au programme: découverte des marais de Saône en compagnie d'un agriculteur du secteur et de deux fermes (production laitière et chevaux) à Gennes et

Nancray. Au musée de Nancray, la présentation d'une ferme du XIX^e siècle permettra de comprendre comment l'activité agricole a modelé le patrimoine bâti. Moments musicaux avec les professeurs du Conservatoire et des écoles de musique, mini-marché de produits locaux compléteront agréablement cette journée champêtre.

> HABITAT

Des aides pour les ménages modestes

L'opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) mise en place dès 2009 par le Grand Besançon à destination notamment des propriétaires aux ressources modestes, vient d'être renforcée par un nouveau dispositif national, « Habiter mieux », qui permet le versement d'une nouvelle aide forfaitaire. En ligne de mire: la rénovation thermique des logements de plus de quinze ans.

L'association HDL (Habitat et Développement Local) est chargée par le Grand Besançon d'apporter gratuitement assistance et conseils aux propriétaires occupants qui respectent les conditions de ressources et qui peuvent donc

prétendre à cette aide. Dès le dépôt de leur dossier, ceux-ci pourront démarrer les travaux. Au total, les aides publiques cumulées permettent de financer une partie du montant de travaux plafonné à 20 000 € HT, auxquelles s'ajoutent les aides des collectivités et la nouvelle aide forfaitaire. C'est ainsi qu'un couple avec deux enfants et 1 500 € de ressources mensuelles, obtiendra, pour des travaux s'élevant à 14 977 € (installation d'une chaudière gaz à condensation, d'une VMC et changement des menuiseries extérieures), toutes aides confondues, 8 068 € de subventions. En 2011, la Communauté d'agglomération prévoit d'aider au minimum 100 foyers de son territoire.

■ HDL, 30 rue du Caporal Peugeot, 25000 Besançon. Tél. 03 81 81 23 33



L'association HDL est chargée de vous apporter une aide et des conseils.



Le projet de première ligne de tramway du Grand Besançon, tel que présenté à la Foire Comtoise, a obtenu sa DUP.



Les futurs usagers ont pu découvrir le tracé sur des bornes interactives.

TRAMWAY : Déclaration d'Utilité Publique signée!

Avec la signature par le Préfet de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) le 15 juin, le processus d'instruction administrative du dossier de projet de tramway arrive à son terme. L'obtention de la DUP est synonyme de validation définitive du projet et permet le lancement des travaux de construction des voies.

Cette fois, ça y est! Après l'enquête publique de début d'année, la restitution du rapport de la commission d'enquête indépendante, puis le vote par le Conseil communautaire du Grand Besançon de la déclaration de projet intégrant les 14 recommandations des commissaires enquêteurs, le Préfet du Doubs a reconnu le caractère d'intérêt général du tramway de l'agglomération.

En accordant au tram sa DUP, le Préfet valide l'analyse réalisée par les commissaires enquêteurs qui avaient délivré un avis favorable, sans aucune réserve au projet. Il autorise aussi le Grand Besançon à lancer les travaux de construction de la première ligne de tramway.

Jusqu'à présent, les travaux qui sont en cours ne concernent que les déviements de réseaux. Ils sont menés par la Ville de Besançon (pour le réseau d'eau) et les entreprises concessionnaires des réseaux d'électricité, de gaz, de téléphonie et de

câble. Il s'agit pour eux de mettre à niveau certaines de leurs installations et de libérer la chaussée pour faciliter la construction des voies du tramway.

Travaux et informations

Pour le Tram, les véritables travaux débuteront à l'automne, avec les premiers travaux de plate-forme. Sur les 14,5 km du tracé, il s'agira de réaliser une dalle de béton et de matériaux anti-vibrations d'environ 80 cm d'épaisseur, sur laquelle seront installés les rails. Les premiers travaux de plate-forme devraient débuter dans les secteurs du pont De Gaulle et de la rue Schweitzer.

■ **Si vous désirez recevoir la lettre d'information numérique sur le tramway, les travaux et les plans de circulation, connectez-vous au www.letram-grandbesancon.fr et enregistrez votre adresse électronique sur la page d'accueil du site.**

Bleu turquoise pour le Tram grand bisontin!

15 468. C'est le nombre de bulletins de participation au choix de la couleur du tramway collectés par le Grand Besançon. Sur le site internet, dans les mairies et lieux publics de l'agglomération, grâce aux bulletins insérés dans la lettre du Tram, les habitants se sont prononcés à près de 42 % en faveur du bleu turquoise. Les deux autres couleurs proposées ont récolté respectivement 30 % des suffrages exprimés pour le blanc nacré et 28 % pour le rose fuchsia. Le tramway du Grand Besançon sera le premier à se parer de bleu turquoise. Pour voir plus concrètement ce que cela donnera, rendez-vous est pris en septembre pour l'arrivée de la maquette à taille réelle d'une demi-rame de tramway. Ajoutons également que chacune des 19 rames portera le nom d'un illustre personnage ayant marqué de son passage la Franche-Comté tels que Victor Hugo, Louis Pasteur ou bien encore Colette.

DOSSIER

Même si elle ne relève pas directement de ses compétences, la question de la jeunesse concerne de fait l'ensemble des champs d'action du Grand Besançon (Économie, Transport, Culture, Environnement, Déchet et Habitat). Ambassadeurs du territoire, citoyens de demain, futurs actifs et futurs acteurs dans notre société, qu'ils soient adolescents, étudiants, jeunes diplômés ou en demande d'insertion, les jeunes sont partie prenante dans l'économie locale, dans le tissu associatif, dans le monde culturel, bref, dans la vie publique. Voyons quelles sont les actions menées par le Grand Besançon en faveur des Jeunes. Et ce que le Conseil de développement participatif (CDP), son instance de démocratie participative, a recensé en 2010 auprès de la jeunesse grand bisontine.

JEUNESSE

Les actions du Grand Besançon



Grâce à la Mission locale, le Grand Besançon est acteur majeur de l'insertion des jeunes sur le territoire.

Recenser, analyser les besoins des jeunes et leurs préoccupations, pour mieux les prendre en compte au sein des politiques menées sur le territoire du Grand Besançon, c'est précisément le travail que le Conseil de Développement Participatif du Grand Besançon (CDP) a réalisé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et le soutien du sociologue Christian Guinchard. Le CDP a élaboré une plaquette intitulée « *Paroles de jeunes* » qui recueille les points de vue, les inquiétudes, les attentes des moins de 26 ans. Ce document prospectif, nourri de témoignages, de constats et de préconisations dans divers domaines (l'argent, le transport, la culture et l'emploi) a dernièrement été remis aux élus et acteurs de la jeunesse du Grand Besançon. Ce document démontre que par ses actions et politiques, le Grand Besançon prend déjà en compte un certain nombre de besoins exprimés par les jeunes. Il en découle aussi des pistes de réflexion et de travail supplémentaires, pour les élus comme pour les acteurs concernés, qui doivent participer au mieux-être de cette composante de la population, notamment des 16-25 ans.

Économie: la Mission locale, le partenaire emploi

Depuis janvier 2011, la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon intervient sur un territoire élargi aux cantons d'Amancey, Baumeles-Dames, Clerval, Ornans et Rougemont, couvrant ainsi 287 communes pour 250 800 habitants, soit une Communauté d'Agglomération et 12 Communautés de Communes. Pour le Grand Besançon, la Mission locale constitue le premier outil d'aide aux jeunes en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Jugez plutôt. L'équipe de la Mission locale reçoit les 16-25 ans (1 800 par mois en moyenne) sortis du système scolaire, en recherche d'orientation professionnelle, de formation et/ou d'emploi, de stage ou d'un maître d'apprentissage, et en accompagne 4 000 par an.

Directeur de la structure, Bernard Rach rappelle à titre d'exemple que « *l'opération intitulée l'action civique, c'est permis, distinguée au niveau national, a financé 240 permis de conduire à 80 % avec sensibilisation aux gestes de premiers secours, aux conduites à risque et addictives avec la Gendarmerie Nationale et la prévention routière en échange de quoi, le futur conducteur devait réaliser un engagement citoyen de trente heures au sein d'une association à caractère social ou humanitaire* ».

Il précise par ailleurs, que « *les ateliers PEGASE (Parcours évolutif groupé pour une approche sereine des employeurs) permettent au jeune de préparer l'entrée en entreprise, de travailler son image, de connaître les règles inhérentes au monde du travail* ».

Enfin, il rappelle que « *les Rencontres Emplois et Jobs d'été de mars ainsi que le partenariat étroit*

autour de la mobilité internationale illustrent le développement des partenariats entre acteurs locaux (Crij, Medef...) et des expérimentations, autour de grands thèmes comme l'apprentissage ou l'alternance ».

Le Grand Besançon et la Ville, en partenariat avec le service public de l'emploi local et la Mission locale, donnent rendez-vous aux jeunes pour le forum de l'Emploi les 20 et 21 septembre à Micropolis.

“ J'espère être prof d'EPS, alors j'étudie. J'espère seulement que dans quatre ans, il y aura encore des postes. ”

Source CDP

Vers l'autonomie financière

Subvenir à ses besoins, payer ses études, son appart', ses loisirs, son permis: un défi pour beaucoup, une charge lourde pour tous, parents et/ou étudiants. La Mission Locale, service du Grand Besançon, étend ses aides au financement du Revenu contractuel d'autonomie (132 jeunes ont bénéficié du RCA pendant 2 ans: 250 €/mois sur 1 an puis un versement dégressif) et du Fonds CIVIS (contrat d'insertion à la vie sociale) qui a déjà délivré 300 allocations de 50 €/mois.

Liberté de mouvement avec les Transports

Malgré la dispersion des sites universitaires ou de formation, des lieux de résidence éloignés ou périurbains, près de 90 % de la population grand bisontine se trouve à moins de 300 m d'un arrêt de bus. Une excellente performance en terme de desserte que le Grand Besançon, organisateur du réseau Ginko, s'efforce encore d'améliorer. Dans le domaine des transports, il est en phase avec les attentes de la jeunesse.

D'après « *Paroles de jeunes* », la jeunesse locale souhaite notamment un meilleur accès aux transports en terme de tarifs, également plus de rotations des bus dans les communes, plus de sécurité sur les pistes cyclables « *souvent encombrées par les voitures* », dénonce-t-elle.

Concernant le tramway, qui devrait être opérationnel en 2015, il va fortement intéresser les jeunes car il va desservir des sites stratégiques pour eux notamment les étudiants. En effet, parmi les 31 futures stations, certaines sont situées à proximité de la cité universitaire, de la médiathèque, de la gare Viotte et le campus de la Bouloie sera aussi desservi par une liaison complémentaire de bus en site propre. Ce nouveau moyen de transport devrait faciliter grandement leurs déplacements : ils vont réduire la durée de leurs trajets et pouvoir accéder à d'autres modes de transport : le bus, le TER mais aussi la future LGV qui sera en service dès décembre 2011.

Ginko/TER : les avantages pour les jeunes

Abonnement Diabolo : il s'adresse aux jeunes de - 16 ans (et +16 ans avec certificat de scolarité) et permet aux jeunes de se déplacer avec le bus et le TER dans douze gares du Grand Besançon.

Abonnement Campus : il s'adresse aux étudiants et apprentis de - 26 ans et leur permet de voyager en bus et en TER dans douze gares du Grand Besançon. La tarification de Diabolo et de Campus est calculée sur 11 mois et est valable pour 12 mois (un mois offert).

“ I ♥ Bezac. ”

Source CDP



Des tarifs préférentiels sont proposés aux jeunes : abonnements Diabolo et campus (voir notre encadré).



“ Besançon, ville artiste et artistique. ”

Source CDP

Grâce au réseau Ginko, la jeunesse peut se rendre aux concerts à Micropolis.

Culture : s'instruire et se distraire

D'après la plaquette « *Paroles de jeunes* », l'accès financier à la culture reste une préoccupation récurrente. Dans ce domaine aussi, les élus du Grand Besançon investissent pour les jeunes dans le secteur de la culture.

Prenons l'exemple du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) et des écoles de musique : des aides sont apportées aux actions menées en réseau et en faveur de l'enseignement et de l'animation. Le développement de l'enseignement des musiques actuelles est également en projet via un partenariat avec la Rodia et le Bastion. Pour favoriser l'accès à la culture, le Grand Besançon soutient également les festivals à l'instar de celui dédié aux musiques anciennes, les organisateurs de cette manifestation permettent aux jeunes d'y aller grâce à un tarif préférentiel. Pour plus de diversité et de choix, d'autres manifestations sont également soutenues : Vital'été, le meeting national d'athlétisme qui s'est tenu le 14 juin à Besançon... D'autres structures, elles aussi tournées vers les jeunes publics et accessibles, sont soutenues : la Citadelle avec son opération « la semaine des chorales » en juin, la base de kayak d'Avanne en 2010, le Musée des Maisons comtoises de Nancray (qui reçoit de nombreux groupes scolaires).

Déchets : les bons gestes dès le plus jeune âge

On n'a de cesse de le dire, les principaux concernés par l'environnement et sa préservation, ce sont les jeunes générations et celles à venir. Dans ce domaine aussi, le Grand Besançon agit concrètement, notamment au travers des programmes transversaux que sont le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) et l'Agenda 21, communs avec la Ville.

(Plus d'informations sur www.grandbesancon.fr, rubrique Environnement).

Parmi les autres actions menées, celles pour encourager les éco-citoyens de demain à bien trier et à réduire la production des déchets. Ainsi la collecte sélective a été introduite il y a quatre ans dans les écoles primaires (dans toutes les salles de classes) avec un Croq'feuilles baptisé « TriRex » qui remporte un large succès auprès des enfants... Le Grand Besançon accompagne les enseignants qui souhaitent instituer, dans le

cadre de leur programme pédagogique, une sensibilisation sur la prévention et le tri des déchets notamment dans le cadre du label international « Eco-Ecole ».

Par ailleurs, plusieurs classes ont été reçues à l'appartement témoin* « Fontaine Éco et toi? » : les visiteurs de tous âges y découvrent comment réaliser des économies d'énergie, des économies d'eau et comment bien trier ses déchets entre autres.

Dans une logique d'animation, le Grand Besançon, partenaire de diverses manifestations, incite les jeunes qui pratiquent des activités de plein air à respecter les sites, à utiliser correctement les poubelles, à réduire et à trier leurs déchets.

Enfin, des expérimentations sont conduites, à l'exemple de celle qui a été initiée à la crèche Ile-de-France en 2009 avec la Direction Petite enfance de la Ville de Besançon en vue de promouvoir l'utilisation de couches lavables.

* L'appartement témoin a été conçu et mis en place par le Point Info Énergie du CAUE, le CCAS et la Direction Maîtrise de l'énergie de Besançon, le Grand Besançon et soutenu par l'ADEME



Rando urbaine avec l'Usep, les écoles et le Grand Besançon. Au programme : sensibilisation au tri et pique-nique sans déchet.

“ J'aime découvrir. ”

Laura F.

“ Vous faites du bon travail, celui d'être à l'écoute des personnes. ”

Source CDP

“ La différence peut être une chance. Il suffit de l'accepter. ”

Source CDP

Vie quotidienne

La « chèreté » de la vie, la question de l'orientation, de la mobilité, la difficulté à trouver des stages puis une place au sortir de sa formation, autant de problématiques très concrètes que les jeunes rencontrent au quotidien, et qui les amènent plutôt à la « débrouille » au jour le jour qu'à la construction véritable de leur avenir.

Ce constat impose d'imaginer transversalement et collectivement (associations, entreprises, collectivités...), des solutions pragmatiques qui viennent compléter ou optimiser les dispositifs d'aide ou d'accompagnement existants.



Entretien à la Mission Locale.



Les petites annonces sont prisées auprès des jeunes.

DATES CLÉS

du CDP par rapport à la Jeunesse

2002 : création du Conseil de développement participatif (CDP). Plusieurs ateliers s'intéressent à la jeunesse et notamment aux étudiants afin de mieux connaître leurs préoccupations.

2007 : table ronde avec les acteurs de la vie étudiante.

2008/09 : auto-évaluation des ateliers et présentation des conclusions.

2009 : travail sur les préoccupations et imagination d'un événement jeunesse autour de la citoyenneté.

2010 : participation à Énergie jeune.

Rencontres Emplois et jobs d'été organisées par la Mission Locale et le CRIJ.



“ Sauvons la planète. ”

“ Ceux qui critiquent toujours me mettent bien mal à l'aise. Il existe bien d'autres façons de construire, non ? ”

Source CDP

EN SAVOIR +

www.grandbesancon.fr/cdp

www.besanconcampus.com

www.jeunes-fc.com

Informations complémentaires dans « Paroles de jeunes » (recueil de paroles et analyses réalisés en 2010 par le CDP

et le Grand Besançon).

Divers thèmes sont abordés : les conditions de vie, l'école, les loisirs, les transports...

La brochure est disponible sur simple demande (cdp@grandbesancon.fr)





LE MÉNAGE *presque* PARFAIT *de Besançon et sa région*

« Réduire ses déchets, c'est pas sorcier »

Difficile à croire. Et pourtant, une famille peut réduire sa quantité de déchets de plus de 50 kilos par an et par personne, simplement en choisissant judicieusement ses achats et en changeant ses petites habitudes. Que l'on habite en centre-ville, à la campagne, dans un appartement ou une maison, que l'on soit plutôt pressé ou que l'on ait tout son temps, enfant ou adulte, la réduction des déchets est possible pour tout le monde!

C'est ce que le SYBERT* souhaitait démontrer; c'est pourquoi, en janvier dernier, il invitait ainsi 20 familles à devenir « Le ménage presque parfait », en développant un talent un peu particulier: dégonfler ses poubelles et les assainir des produits toxiques, en adoptant des gestes simples. Cette expérience inédite ne concernait pas forcément des foyers très habitués à faire attention à leurs déchets.

Durant 4 mois, les ménages ont pesé leurs déchets. En février, ils n'ont rien changé à leurs habitudes. À partir du mois de mars, ils ont intégré des petits gestes à leur quotidien pour limiter le poids de leurs poubelles. Ils ont aussi partagé leurs retours d'expérience et astuces sur le site www.menagepresqueparfait.sybert.fr.

Tous les participants sont tombés d'accord pour constater que « réduire ses déchets, c'est pas sorcier ». D'ailleurs, les ménages se sont révélés être vraiment parfaits et se sont tous vus remettre un bon d'achat d'une valeur de 250 €, en partenariat avec la BIOCOOP.

* Le Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets regroupe le Grand Besançon et 7 Communautés de communes qui l'entourent.

// Réduire ses déchets
en préservant son porte-monnaie
et sa santé //



Simple et gratuit : produisez votre compost.

METTRE SA POUBELLE AU RÉGIME, un geste de bon sens

D'ici quelques années, un des deux fours d'incinération de déchets de Besançon-Planoise va devoir s'arrêter. Il concerne les ordures ménagères collectées qui ne peuvent pas être recyclées. À cette date, la solution la plus évidente pour continuer à traiter les poubelles des 226 000 habitants du territoire du SYBERT serait de remplacer ce four vieillissant. Seulement voilà, avec un coût de construction de 20 à 30 M€ (sans compter le fonctionnement), cela ne serait pas sans conséquence pour les finances publiques et le montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, acquittée par les habitants.

C'est pourquoi, après des études sur une nouvelle installation de traitement, les élus du SYBERT ont retenu une solution moins chère, plus écologique et frappée au coin du bon sens : se passer d'un nouveau four, grâce à la réduction d'un tiers, en 5 ans, de la quantité de déchets à incinérer. Cela passe bien sûr par une diminution, dans chaque foyer, du volume des ordures ménagères jetées dans les bacs gris.

Sur le papier, la décision paraît facile à mettre en œuvre. La bonne nouvelle, c'est qu'avec un peu d'organisation, c'est possible.

Afin de le vérifier, 20 ménages résidant au sein du territoire du SYBERT se sont portés volontaires, pendant 4 mois, pour être les éclaireurs sur la voie de la réduction des déchets. Grâce à des gestes simples, ils ont pu vérifier que le poids de leurs poubelles avait diminué de 40 %. De quoi être prêts, lorsque la redevance « déchets » dans le Grand Besançon sera en partie calculée en fonction du poids et du nombre de présentation de la poubelle grise. Cette nouvelle tarification entrera en vigueur en septembre 2012. À cette date, plus que jamais, le meilleur déchet sera celui que l'on trie ou que l'on ne produit pas !

COMPOSTAGE des villes, COMPOSTAGE des champs

Aujourd'hui, le tiers des déchets incinérés est constitué de matières organiques qui pourraient très bien se dégrader naturellement (épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, feuilles mortes, gazon...). Le compostage est la solution idéale pour réduire le poids de ces déchets.

Quand on a un jardin, rien de plus facile, il suffit d'y installer un composteur. Le SYBERT en propose divers modèles, en bois ou plastique recyclé, de 300 à 600 litres (entre 15 et 20 €).

Mettre ses déchets sous vers

Mais comment composter en ville ? Si vous habitez un immeuble avec un petit espace vert, le SYBERT peut vous accompagner dans la mise en place de composteurs collectifs, depuis le montage du projet, jusqu'à l'installation et le suivi pendant un an. 150 foyers répartis sur 20 immeubles participent déjà à l'aventure et leur nombre progresse.

Et si vous n'avez pas de jardin, le SYBERT a encore une solution : le lombricomposteur (30 €). Les déchets y sont dégradés par des vers. Il en résulte un fertilisant inodore pour vos plantes en pot, vos jardinières ou celles de vos voisins. Une cinquantaine de ménages du SYBERT ont d'ores et déjà adopté leurs petits élevages à compost et ils devraient être une centaine, d'ici la fin de l'année.

UN RENSEIGNEMENT ? Contacter le SYBERT par mail à secretariat.sybert@sybert.fr ou au 03 81 65 02 38.



Privilégions les piles rechargeables !



Un kit de nettoyage sans toxique.

Du vinaigre blanc (détartrant, dégraissant, adoucissant), du savon noir (nettoie tout du sol au plafond), de la pierre d'argile blanche (poudre à recurer), des lingettes microfibrées (pour ne plus jeter de lingettes imprégnées de produits chimiques), du bicarbonate de soude (désodorisant, adoucissant...) et du savon de Marseille.

Quels gestes ont-ils adoptés ?

- 40 % sur la poubelle grise !

Les 20 Ménages presque parfaits ont démontré qu'il est facilement possible de réduire sa production de déchets, grâce à des gestes simples, accessibles à tous, et qui, en plus, permettent d'économiser une centaine d'euros par mois, lors des achats. En moyenne, sans changement d'habitudes, les poubelles grises des familles atteignaient 93 kg par an et par personne, au début de l'expérience. Avec les gestes de réduction, en extrapolant les résultats des 4 mois, elles ne pèsent plus que 55 kg par an et par personne, soit une diminution de 40 % !

Alors, quels gestes ont-ils adoptés ? Et surtout... avec quels résultats ?

- Le compostage ou le lombricompostage a permis aux ménages de détourner entre 10 et 26 kg/an/personne (restes de repas, épluchures, marc de café, ...);
- - 4 kg/an/personne grâce à des achats plus réfléchis (utilisation de produits réutilisables comme les seaux, achat en vrac ou en gros conditionnement, les filtres à café, achat d'éco-recharges, ...);
- Une meilleure gestion du frigo a permis de réduire de 15 kg/an/personne la quantité de nourriture gaspillée (achetée mais non consommée);
- L'autocollant « Stop pub » sur sa boîte aux lettres a réduit de 40 kg/an la quantité de papier jetée à la poubelle;
- 7 familles ont réduit d'environ 200 kg/an le poids de leur poubelle familiale, grâce aux couches lavables.

TÉMOIGNAGES

Composter ses restes de repas, boire l'eau du robinet, éviter le gaspillage alimentaire, adopter des couches lavables ou encore nettoyer sa maison sans produit toxique: autant des gestes qui ont été adoptés par les 20 Ménages presque parfaits.

<< Une fois qu'on s'y est mis, ça va tout seul >>

La famille Guillaume (Saône) – Florence, Hervé et leurs enfants Yohan, Maxime, Valentin, Charlotte, Cyriac, Justine et Marius.

« J'étais un vrai cas social de la poubelle, s'amuse d'emblée Florence, je mettais tout dans le bac gris, aussi bien le verre que les piles électriques. Je ne triais rien et ne connaissais pas la déchetterie, une vraie catastrophe. Mais je me suis dit qu'on pouvait changer, ne serait-ce que pour laisser une planète moins abîmée à nos enfants. Bien sûr, nous ne sommes pas parfaits, mais on a fait de gros progrès ». « C'était intéressant de peser nos déchets, poursuit Hervé. Ça fait réfléchir et donne envie de chercher des solutions ».

Et des solutions, les Saônois en ont trouvées plusieurs: grâce aux couches lavables, au compostage, à l'autocollant « Stop pub » sur la boîte aux lettres et au tri, le bac gris de la famille ne déborde plus entre deux collectes d'ordures ménagères. « Par exemple, pour que toute la famille se mette au tri, nous avons étiqueté des petites poubelles dans la cuisine, explique Florence. Une fois qu'on s'y est mis, ça va tout seul et j'ai un peu honte de ne pas l'avoir fait plus tôt ».

<< Sur la question des déchets, on ne peut pas seulement apporter une réponse isolée >>



La famille Perrin de Besançon.

La famille Perrin (Besançon) – Fairouz, Pierre et leurs enfants Samuel, Adèle et Anna.

En se lançant dans l'expérience, la famille Perrin a choisi de jouer le jeu en faisant des efforts. Fairouz s'est ainsi laissée convaincre par Pierre d'équiper le ménage d'un lombricomposteur, dans lequel les déchets sont dégradés par des vers de terre. « J'avais du mal à me faire à l'idée

au début, mais c'est très pratique, reconnaît-elle. C'est mon mari et mon fils Samuel qui s'en occupent. On y met les restes de repas, les épluchures et les vers avalent même les emballages carton qui entourent les pots de yaourt! Le lombricomposteur est installé sur le balcon. Cet hiver, il suffira de l'emballer dans une couverture isolante, comme une plante qui reste à l'extérieur ».

Pour les déchets biodégradables, le ménage souhaiterait aller plus loin: « Le lombricomposteur convient plutôt pour un foyer de trois personnes, observe Pierre. À cinq, c'est un peu limite. Alors, avec l'aide du SYBERT, nous aimerions proposer à nos voisins de mettre en place un composteur collectif. Sur une question comme celle des déchets, on ne peut pas seulement apporter une réponse isolée et si on n'échange pas, on perd une dimension essentielle ».

En complément du compost, la famille a aussi choisi de privilégier l'utilisation de produits réutilisables, comme des mouchoirs en tissu ou des éponges. « Au début, je pensais que ça serait difficile d'arrêter les lingettes, se souvient Fairouz, mais on peut allègrement s'en passer. Quand on va au parc avec les jumelles, un mouchoir et une bouteille d'eau font l'affaire pour se débarbouiller ».



La famille Guillaume de Saône.

<< Que du bénéfice ! >>

La famille Nachin (Pelousey) – Caroline, Marc-Antoine et leurs enfants Roxane, Thibault et Bérénice.

Maman, papa et trois enfants... Ça en fait du monde qui produit des déchets à la maison. « J'étais effarée par tout ce que nous mettions à la poubelle, constate Caroline. C'est pourquoi, nous avons saisi l'opportunité du Ménage presque parfait pour changer nos habitudes ».

Grâce au compostage, la famille a ainsi réduit de moitié le poids de sa poubelle. « Nous avons aussi arrêté l'eau minérale, alors que je pensais qu'elle était la meilleure pour le biberon. C'est tout aussi bien avec l'eau du robinet, mais moins cher et moins contraignant : que du bénéfice ! ».

La famille a aussi réduit l'usage de produits toxiques pour l'entretien ménager (le SYBERT propose un guide des alternatives à ces produits). « Certains proches étaient sceptiques quand on a commencé à utiliser du vinaigre blanc et des lingettes micro-fibres pour faire le ménage, mais une démonstration leur a suffit pour se rendre compte de l'efficacité de ces produits. Moi-même, j'admets que je manquais d'informations en général. À présent, nous sentons mieux renseignés et nous allons continuer à nous rôder à de nouveaux gestes ».



La famille Nachin de Pelousey.

<< Adopter des gestes simples et dépasser les a priori >>

La famille Gille-Meignier (Mamirolle) - Sophie, Rémi et leurs enfants, Noah et Enzo.

Pour Sophie, participer au Ménage presque parfait, c'était « se préparer à l'arrivée de la tarification au poids de la collecte des poubelles ». Mais sa famille ne partait pas de zéro : « Nous buvons de l'eau du robinet et je cuisine, donc nous n'achetons pas de plats préparés, cela fait autant de bouteilles ou de suremballages en moins ».

Parmi les nouveaux gestes adoptés, les Mamirollais ont choisi, pour leur facilité de mise en œuvre, le compostage et l'autocollant « Stop pub ». Le ménage a aussi été plus ambitieux en expérimentant les couches lavables. « Nous avions de gros a priori à ce sujet, reconnaît Sophie, et ça s'est plutôt bien passé, même si le tissu est un peu irritant pour la peau d'Enzo, en cas de fortes chaleurs ».

Après quatre mois d'expérience, Sophie souhaiterait approfondir la démarche, notamment « en faisant des achats plus responsables, mais le choix est souvent limité et certains produits éco-labellisés restent trop chers pour notre budget alimentaire ».



La famille Gille-Meignier de Mamirolle.



Découvrez d'autres astuces sur : www.menagepresqueparfait.sybert.fr

La Voie des Mercureaux ouverte à la circulation

Avec la mise en service du TGV Rhin-Rhône le 11 décembre prochain et la réalisation du contournement sud de Besançon, le territoire grand bisontin connaît cette année 2011 une amélioration importante dans ses échanges intérieurs et extérieurs, permettant son ouverture et renforçant son attractivité.

Parmi les grands chantiers, la Voie des Mercureaux est ouverte à la circulation entre La Vèze et Beure le 12 juillet.

Retour sur l'un des projets fondateurs de l'agglomération bisontine mais encore inachevé.

Plan de financement des Mercureaux

Coût : 160,9 M€, financés par l'Etat (29,8%), le Conseil général du Doubs (23,8%), le Conseil régional (23,8%) et le Grand Besançon (22,6%)



La nouvelle route passe, entre autre, à côté de La Vèze (à droite) et a ouvert le 12 juillet aux automobilistes.

Chantier engagé il y a une quinzaine d'années, la rocade sud-ouest, plus connue sous la dénomination de « Voie des Mercureaux », constitue l'un des 4 tronçons de l'opération de contournement de Besançon dont le premier élément, la Voie des Montboucons, a été inauguré en septembre 2003.

Longue de 6 kilomètres, reliant le premier plateau aux axes de sortie vers Lyon et vers Dole; entre Beure et La Vèze, de la RN57 à la RN273, la Voie des Mercureaux est ouverte depuis le 12 juillet à la circulation et doit recevoir environ 15000 véhicules par jour. Cette infrastructure, nationale, est financée à plus de 70 % par les collectivités territoriales.

Ce projet d'envergure majeure en termes d'ampleur et de complexité technique (voir encadré récapitulatif), mais aussi d'enjeux pour l'avenir du territoire, a été mené sous la maîtrise d'ouvrage de l'État pour un coût total de 161 millions d'euros dont 36,3 millions de financement du Grand Besançon.

L'ouverture de ce nouvel axe va permettre d'alléger le trafic sur les pénétrantes de Besançon en déviant le trafic de transit par le sud. Ainsi la circulation dans la côte de Morre, réputée accidentogène et problématique pour les poids lourds, devrait être à terme divisée par deux.

Constituant un motif décisif dans l'adhésion au District du Grand Besançon pour certaines communes du premier plateau et du sud-ouest de l'agglomération, cette infrastructure, de première nécessité pour le développement de notre territoire, attend maintenant la mise en œuvre d'investissements complémentaires permettant d'achever définitivement le contournement sud/ouest de l'agglomération. « Réflexion abordée en

1970, premier coup de pelleuse pendant la période du District, l'histoire de cette réalisation est longue » rappelle Daniel Huot, vice-président du Grand Besançon, maire de Mamirolle et président de l'Association pour la promotion de la RN57. « Mais elle n'est pas finie! Car en effet, de part et d'autre de cette voie, les deux liaisons actuelles en 2 x 1 voie vers la RN 57 (Beure/Amitié via Micropolis et La Vèze/Trou au loup) risquent de constituer des goulots d'étranglement. Certes, des aménagements transitoires vont être réalisés à partir de cet été au droit de Micropolis et des études pour des aménagements plus définitifs sont en cours. Cependant, l'aménagement définitif de ces portions d'itinéraires n'en demeure pas moins encore suspendu aux capacités réelles de financement de l'État. »

Le président du Grand Besançon, Jean-Louis Fousseret, se bat depuis longtemps avec tous les acteurs et les parlementaires pour que l'État débloque des moyens financiers (dans le cadre du Plan de développement et de modernisation des itinéraires, PDMI) afin de terminer dans les toutes prochaines années la voie de contournement, surtout au droit de Micropolis.

Élément clé du désenclavement de l'agglomération vers le Haut-Doubs et la Suisse, vers le nord Franche-Comté et le Grand Est, enfin vers le Jura et Lyon, la Voie des Mercureaux participe à la fluidification des flux automobiles dans le Grand Besançon. Elle inaugure également pour notre territoire l'accès plus direct et plus rapide à la dimension extrarégionale, à l'espace métropolitain Rhin-Rhône, aux grands pôles français et aux dorsales européennes, que va encore renforcer l'arrivée imminente du TGV Rhin-Rhône, avec la gare de Besançon Franche-Comté TGV.



Entrée/sortie sur la voie des Mercureaux au niveau de La Vèze.

Voie des Mercureaux: les travaux dans le rétro



Principaux travaux déjà réalisés entre 1996 et 2009

- Pont de Beure (OA2) (40 m) - 1996
- Tunnel de Fontain (220 m, 2 tubes de 2x2 voies) - 1999 et revêtements en 2007
- Tunnel du Bois de Peu (600 m, 2 tubes à 2 x 2 voies) - 2007
- Prolongement du tunnel du Bois de Peu par 2 ponts (OA6.1) et (OA6.2) franchissant le ruisseau des Mercureaux (2 voies chacun) - 2003
- Viaduc de la montée du Bois de Peu (OA4) (300 m, 2 x 2 voies) - 2009
- Rétablissement de la voie communale

- (OA7) entre Fontain et la Chapelle-des-Buis, sous l'axe des Mercureaux - 2009
- Passage à gibier (OA7) et rétablissement de la rivière des Contours - 2009
- Pont routier (OA8) enjambant la voie des Mercureaux au sortir du Tunnel de Fontain, rétablissant la RD 104 entre le Trou au loup et Fontain - 2009
- Giratoire dit « de la Vèze », avec réalisation d'une plate-forme routière - 2009

Travaux réalisés en 2010 et 2011

- Giratoire de Beure

- Habillage et équipements des tunnels
- Finitions (chaussées, murs antibruit, traitements paysagers)
- Mise en place de la signalisation
- Réalisation du Centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CISGT)

En juillet 2011, la voie des Mercureaux, c'est:

- une 2x2 voies sur 6 km,
- une voie en pente d'environ 5 % sur 4 km,
- un trafic attendu d'environ 15000 véhicules par jour.

Les infrastructures complémentaires

La mise en service de la LGV

À peine quatre mois après la Voie des Mercureaux, c'est une autre infrastructure essentielle pour l'accès au Grand Besançon et son ouverture sur l'extérieur, qui sera mise en service.

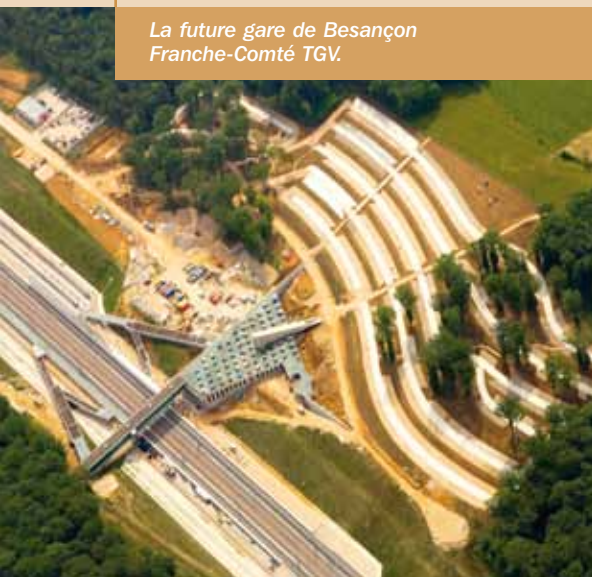
Après un peu plus de trois ans de travaux et 2,3 milliards d'euros investis, la mise

en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône aura lieu le 11 décembre, trente ans après l'arrivée du premier TGV en France. Cette ligne transportera chaque année plus de 11 millions de voyageurs.

La LGV dans le Grand Besançon, c'est un système à 2 gares (Viotte, Besançon Franche-Comté TGV), avec 3 haltes ferroviaires (Portes de Vesoul, École-Valentin, Miserey-Salines) qui assurent la desserte du centre-ville, l'accès aux TER et la restructuration de certaines lignes de bus.

La LGV hors du Grand Besançon, c'est une augmentation de 50 % de la fréquence des liaisons vers Paris (6 à 9 TGV/jour), une mobilité décuplée dans l'espace métropolitain Rhin-Rhône, notamment Lyon et Strasbourg, et des connexions plus rapides entre l'Europe du Nord et l'Arc méditerranéen.

La future gare de Besançon Franche-Comté TGV.



Rénovation de l'aérodrome de La Vèze

Infrastructure elle aussi favorisant l'ouverture de notre territoire, l'aérodrome de La Vèze doit dès cet été faire l'objet de travaux de rénovation pour garantir son classement actuel en catégorie 2B. D'août à octobre, les revêtements de la piste (1400 m x 23 m), et du tarmac seront complètement refaits. En 2012, une zone de sécurité sera aménagée en bout de piste et la RD 246 sera déplacée.

PELOUSEY

Tout pour la gymnastique rythmique



Sarah Kohn et son équipe visent la Nationale 2.

Deux heures d'entraînement par jour, sans relâche, avec ses quatre co-équipières du Besançon Gymnastique Rythmique (BGR) pour parvenir en division Nationale 2 : Sarah Kohn a la gymnastique rythmique dans la peau depuis l'âge de 3 ans. Les trajets Pelousey-Besançon au quotidien ne font pas peur à la jeune femme de 19 ans, déjà qualifiée 8 fois en championnat de France par équipe. Le palmarès du groupe compte notamment un titre de vice-championnes de zone Grand Est en 2010. « En compétition, nous avons des lancers difficiles mais obligatoires et ce quel que soit l'engin choisi – corde, ruban, cerceau, ballon ou massues – la vraie difficulté est de savoir surmonter son stress ! » explique Sarah. « Il y a un revers de la médaille : je viens de faire ma 1^{re} année de médecine, qui nécessite une implication totale... mais je n'ai pas pu ou su renoncer à la GR, qui est une véritable passion ! » Sans doute à Lyon à la rentrée prochaine pour ses études, Sarah Kohn sait déjà une chose : elle ne renoncera pas à son sport favori.

CHÂTILLON-LE-DUC

Opération fruits et légumes à l'école

Pour la seconde année, les écoles maternelle et primaire Bellevue ont participé à l'opération fruits et légumes, initiée par l'Union européenne et pilotée par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et reprise par la mairie de Châtillon-le-Duc. Les élèves ont ainsi pu découvrir la saveur de certains fruits et, cette année, de nouveaux légumes. Cette découverte gustative a été complétée par une approche pédagogique axée sur la saisonnalité de ces fruits et légumes, le compostage des déchets organiques... L'opération pourrait être reconduite en 2012. Douze autres communes dans le Doubs ont participé à cette initiative.

FRANCHE-COMTÉ

Concours photo avant le 30 septembre

À l'occasion de leur mise en réseau, les sites trans-jurassiens du Patrimoine mondial, dont fait partie la citadelle de Besançon, organisent un concours photo en ligne sur le site Internet Flickr sur le thème : "Regards croisés : le Patrimoine sous tous les angles" (architecture, jardins, collections...). Les candidats ont jusqu'au 30 septembre 2011, minuit, pour envoyer leurs productions. Les 4 lauréats remporteront chacun un séjour de 2 jours/1 nuit dans un des 4 sites organisateurs du concours.

Informations : www.besancon-tourisme.com

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Un gîte en pleine nature



Benjamin et Sophie vous accueillent au jardin d'Inès.



Il a fallu un an à Benjamin Puy, propriétaire des lieux, pour aménager lui-même les 100 m² du gîte nommé « Le jardin d'Inès », situé à 15 minutes de Besançon et qu'il a ouvert début avril avec sa compagne Sophie Bénard. Une classification en 3 étoiles vient de récompenser les prestations offertes par ce gîte plein de charme, installé dans une ancienne ferme rénovée. « Nous avons la place dans la maison et voulions créer quelque chose d'utile » explique le jeune couple, qui s'est partagé le travail : gros œuvre pour Benjamin, décoration pour Sophie. L'espace est réaménagé : la grande pièce à vivre a retrouvé ses pierres apparentes, deux chambres (une troisième à la fin de l'été) peuvent accueillir quatre personnes (et deux autres dans le

salon), la cuisine est entièrement équipée et enfin, une grande terrasse de 40 m² a été créée. Sophie a chiné et restauré des meubles anciens car elle voulait une cuisine bleutée rappelant l'ambiance des vacances, a installé du linge de famille sur les lits et choisi une foule d'objets détournés. Au « Jardin d'Inès », on se ressource au calme, en pleine nature. Là, l'ancien côtoie le moderne (téléviseur écran plat, internet-wifi, téléphone). L'établissement porte à une vingtaine le nombre de meublés de tourisme (dont les gîtes) recensés sur le territoire du Grand Besançon.

Le jardin d'Inès, 3 rue de la Fontaine
Contact : www.jardindines.fr et tél. 06 82 31 82 37
En savoir plus : www.besancon-tourisme.com

BESANÇON

Épicerie sociale de Planoise: nouveau nom, nouveaux locaux

Depuis le 4 mai l'épicerie sociale de Planoise accueille les bénéficiaires non plus au 7 rue du Parc mais au 2 rue de Cologne. Changement de lieu, pour des locaux plus grands et plus fonctionnels, changement de nom également, « Le p'tit marché » est devenu « Le panier solidaire ». En revanche, le numéro de téléphone, les rythmes et conditions de distribution sont restés identiques. Personnel et clientèle apprécient ce nouvel espace conçu comme un vrai magasin.

Suite à un entretien avec un travailleur social, les personnes en difficulté peuvent accéder à ce service d'aide alimentaire où les produits achetés coûtent 10 % de leur valeur réelle. Directeur de la Régie de quartier qui gère la structure, Pascal Tonon se réjouit: « grâce notamment



« Le p'tit marché » est devenu « Le panier solidaire ».

au partenariat avec le centre communal d'action sociale (CCAS), le public est reçu dans des conditions optimisées et mieux adaptées à la hausse de fréquentation ». Créé en 2001, soutenu par la Banque alimentaire du Doubs et la Ville de Besançon, ce service envisage d'étendre

son rôle social aux familles des communes périphériques du secteur Besançon ouest.

Mardi et jeudi 14h-16h30 - vendredi 9h-11h30.
Pour le colis d'urgence: jeudi et mardi 16h-17h - vendredi 11h-12h (sur avis du travailleur social). Inscription et constitution de dossier: Espace Solidaire - 5 bis rue Durer - Tél. 03 81 25 00 91

SERRE-LES-SAPINS

Bienvenue dans votre vie de citoyen!

Ils s'appellent Thibaut, Laura, Sébastien... Tous se sont récemment inscrits sur les listes électorales et sont devenus des citoyens à part entière. Loin d'être anodine, cette entrée dans la vie publique marque une étape. C'est pourquoi une cérémonie de la citoyenneté s'est déroulée le 14 mai dernier à la mairie de Serre-les-Sapins en présence de plusieurs élus qui ont insisté sur les valeurs de la démocratie et de la République française. Dix-huit jeunes ont répondu présents. « Liberté, égalité, fraternité », ces mots forts de sens ont marqué les discours à destination de ces nouveaux électeurs qui ont pu prendre la mesure de leur entrée dans leur nouvelle vie de citoyen, avec des droits, mais aussi des devoirs.

NANCRAY

Rendez-vous au Musée des Maisons comtoises

Depuis le 19 mars, la saison a repris au Musée des Maisons comtoises de Nancray qui propose diverses animations pour cet été 2011. Au programme: rencontres avec des auteurs comtois (9 et 10 juillet), animations autour du miel (6 au 15 août), découverte du terroir comtois (28 août), exposition photographique intitulée Beauty Inside sur le portait (juillet et août). Des stages d'été pour enfants sont également prévus (4 au 8 juillet). En 2010, le Musée a obtenu la marque Qualité Tourisme, attribuable aux établissements culturels. Créée par le Ministère du Tourisme, elle a été délivrée par la Fédération des écomusées et des musées de société. Plus de 42000 visiteurs ont été enregistrés en 2010 à Nancray.

■ Information: 03 81 55 29 77
www.maisons-comtoises.org

BESANÇON

Le Triathlon Vauban vise le Trophée Éco-Sports

Le triathlon de Besançon s'appelle désormais le triathlon Vauban car le parcours s'étire au pied de la citadelle. Les dirigeants du club ont pu associer leur manifestation au nom de Vauban dont les fortifications bisontines ont été classées au patrimoine mondial de l'Unesco en 2008.



Près de 300 athlètes ont participé à la manifestation sportive organisée le 12 juin.

Par ailleurs, le club est, depuis 2010, axé sur le développement durable, avec un label triathlon durable mis en place par la Fédération française de triathlon. Grâce aux animations menées en 2010 (tri des déchets, choix de fournisseurs locaux, communication par mail...), le club bisontin a également reçu le label Éco-Sports et concouru au trophée Éco-sports en se plaçant deuxième sur douze au niveau départemental. « Ce classement nous a apporté une reconnaissance auprès des collectivités et autres partenaires privés », explique la vice-présidente du club de triathlon, Agnès Fanjaud.

Pour l'édition 2011 et sur proposition au vu du dossier 2010, le club participe avec 4 autres clubs en France, à la mise en place d'un label Triathlon durable 2° niveau « plus conforme à l'Agenda 21 », souligne la vice-présidente, Agnès Fanjaud.

■ Information: www.besancontriathlon.org

PRÈS DU GRAND BESANÇON : ORNANS

Courbet de retour chez lui

Après trois ans de travaux, le musée-maison natale du peintre Gustave Courbet, à Ornans, a de nouveau ouvert ses portes début juillet, sur une surface quadruplée. Une scénographie repensée permet de suivre la vie de l'enfant du pays partagée entre sa vallée de la Loue natale et Paris, de découvrir ses engagements politiques mais aussi sociaux et bien sûr sa peinture, omniprésente au long des 21 salles que compte le musée. C'est ainsi l'occasion d'admirer 75 œuvres de l'artiste (dont 41 peintures mais aussi des sculptures, dessins, lettres...). Portée par le Conseil général, propriétaire des murs ornansais, cette restauration s'inscrit dans le projet « Pays de Courbet, pays d'artiste ». Elle complète, par sa proximité et dans le cadre du schéma de développement touristique du Grand Besançon qui s'ouvre sur Ornans, les atouts de la capitale régionale et du Grand Besançon, future « porte d'entrée » de la LGV, le 11 décembre prochain : autant d'attraits qui devraient concourir à amplifier le tourisme et drainer de nouvelles clientèles.



Quelque 75 œuvres dont 41 peintures à admirer depuis le 2 juillet.

■ Musée Courbet, place Robert Fernier, 25290 Ornans. Tél. 03 81 86 22 88 et www.musee-courbet.fr

ROCHE-LEZ-BAUPRÉ

Les jumelages étaient à la fête

C'est dans une ambiance ensoleillée et amicale que s'est déroulée le 7 mai à Roche-lez-Beaupré la Journée de l'Europe. Organisée en partenariat avec les Comités de Jumelage de Chemaudin, Mamirole, Montferrand-le-Château, Saône et Thise, elle a donné l'occasion à chaque village de présenter sa « ville jumelle » grâce notamment à des produits locaux. Le public a pu, entre autres, noter la présence d'une délégation italienne de Santa Brigida et la présidente du Comité de Jumelage tchèque de Kostelec. Le but de cette journée étant de promouvoir les jumelages en Franche-Comté, une invitation avait été adressée aux 59 communes du Grand Besançon. D'autres rencontres devraient être organisées dans l'avenir.

OSSELLE

L'été à la base nautique

L'été s'annonce chaud et vous rêvez de vous rafraîchir ? Pas besoin de quitter le Grand Besançon ! La base nautique d'Osselle vous accueille 7/7 jours jusqu'au 15 septembre. Plage de sable, baignade surveillée, toboggan, aire de jeux, espace réservé à la pêche, terrain de pétanque... La base nautique propose des équipements pour toute la famille. Le bar restaurant vous accueille également pour un verre entre amis, un repas en famille ou un casse-croûte rapide entre deux baignades.

■ Renseignements au 03 81 63 83 88

PUGEY/ARGUEL/LARNOD/FONTAIN

De services en services avec l'association d'entraide intercommunale

Le système d'échange local inter-villages a fêté son premier anniversaire.

Une tonte de gazon, de la cueillette, une promenade d'animaux ou bien encore de la couture pour 60 grains de sel (virtuels) l'heure, tels sont quelques exemples de services que proposent les adhérents du Seliv25 dont le siège est basé à Pugey.

« Le Seliv est un système d'échanges local inter-villages ; les communes de Larnod, Arguel, et Fontain sont associées à la démarche. L'adhérent au Seliv25 dispose d'un crédit virtuel de 300 grains de sel pour l'année et pour

chaque service demandé, cela lui coûte 60 grains de sel. Cette monnaie factice a uniquement pour but de recenser les services rendus. Ces échanges ont pour objectif de développer la solidarité et le lien social entre les habitants en étant déchargé de tout intérêt financier mais aussi de valoriser les savoirs et savoir-faire. Le service rendu n'est pas un travail mais un coup de pouce », explique la présidente du Seliv25, Christine Bully. Cette initiative est encadrée par la Fédération nationale des échanges solidaires, Sel'idaire qui impose des services de courte durée, non rétribués et occasionnels aux utilisateurs.



Les habitants se rendent des petits services, en couture notamment.

■ Contact: seliv@orange.fr ou par téléphone au 03 81 57 31 18 ou au 03 81 57 34 82

Espace d'expression libre des élus communautaires

Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

À la périphérie

LE POINT DE VUE DE ROLAND DEMESMAY

Pour beaucoup de citoyens, la démocratie consiste à voter pour choisir ses conseillers municipaux, ses conseillers généraux, régionaux, son député, son président de la République.

Dans les communautés d'agglomération, la législation a prévu une démocratie plus active en créant les conseils de développement.

Dans ce cadre, les grands bisontins peuvent donner leur avis sur les projets de notre agglomération : tramway, gestion et réduction des ordures ménagères, plan climat, liaison ferroviaire Viotte Besançon Franche-Comté TGV (Auxon), politique tourisme... mais aussi sur des thématiques plus générales et sociétales : jeunesse et citoyenneté, solidarité sociale...

Donner son avis sur des projets en cours d'élaboration, formuler des suggestions pour être écouté des décideurs c'est plus gratifiant et plus efficace que de râler après coup !

Si vous aimez le débat, voulez travailler dans un esprit non partisan, êtes respectueux des personnes et opinions d'autrui ; vous pouvez contacter le Conseil de développement participatif du Grand Besançon (CDP) pour être invité aux travaux des ateliers thématiques de votre choix.

Roland DEMESMAY,
Vice-président en charge
des grands travaux et du CDP

LE POINT DE VUE DE BERNARD MOYSE

L'Est de l'agglomération accueille à Thise l'aire de grands passages des gens du voyage. Une centaine de caravanes peut y stationner lors des mouvements qui ont lieu à l'occasion des grands rassemblements permettant des rencontres notamment religieuses. Cette aire est ouverte d'avril à septembre, ce qui la différencie des autres aires qui accueillent moins de caravanes pour des périodes plus longues.

La gestion de ces aires, actuellement assurée par la Cagb, est sur le point d'être externalisée et confiée à une société spécialisée pour permettre à la Cagb de se concentrer sur l'accompagnement social et scolaire des enfants.

La politique établie par le Schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage, conduite par la Cagb sous la responsabilité du Préfet et du Président du Conseil Général, tient compte de l'évolution culturelle de cette population qui cherche de plus en plus à se sédentariser.

Bernard MOYSE
Maire de Thise,
Vice-président du Grand Besançon

LE POINT DE VUE DE BERNARD GAVIGNET

Le débat sur l'intercommunalité bat son plein... alors que nous franchissons le dixième anniversaire de la Communauté d'Agglomération.

Je souhaite témoigner, à la fois en qualité de maire de Vaux-les-Prés depuis 1989 et de président du syndicat mixte de l'aire industrielle de Besançon Ouest (SMAIBO). Les besoins de nos territoires nécessitent d'agir ensemble avec une vision, de la volonté, de la ténacité...

Le développement économique du Grand Besançon et particulièrement celui de la zone dite de l'Échange en cours d'aménagement sur les communes de Vaux-les-Prés et de Chemaudin, m'ont convaincu de cette évidence mais ce n'est pas à la portée des moyens de la commune.

C'est avec cette intention que nous avons adhéré au District du Grand Besançon, devenu ensuite la CAGB. Dotée de la compétence Économique, elle a déclaré plusieurs zones d'intérêt communautaire. L'aménagement du territoire nécessite du temps et requiert de la constance dans l'action malgré les aléas (crise, réforme de la taxe professionnelle...). Néanmoins, les communes du Grand Besançon continueront à favoriser l'économie et l'emploi.

Bernard GAVIGNET
Maire de Vaux-les-Prés
Vice-président du Grand Besançon

Ville de Besançon

LE POINT DE VUE DE ANNIE MENETRIER

Les élus communistes de Besançon inquiets du poids des poubelles en kilos et en euros...

Lors du vote sur la mise en place de la redevance incitative sur les ordures ménagères, les élus communistes se sont abstenus considérant qu'une première expérimentation devait être réalisée sur les communes rurales intégrant quelques logements collectifs avant une généralisation sur tout le territoire. Prenons en compte la diversité de l'habitat : un usager de pavillon individuel pourra plus facilement détourner les déchets du bac gris vers un composteur et plusieurs bacs qu'un usager d'habitat collectif. Une nouvelle fois, les usagers et non pas les industriels qui ne cessent de sureballer vont payer une grande partie de la note !

Il nous faut réfléchir à une fiscalité des déchets qui soit socialement juste et écologiquement efficace.

Annie MENETRIER
Vice-présidente de la CAGB

LE POINT DE VUE DE ÉDOUARD SASSARD

Il faut une agglomération « jeune »

Toutes les générations doivent être prises en compte pour le fonctionnement de notre « bien vivre ensemble ». Le respect entre nous tous, peu importe l'âge, fait partie de nos valeurs. Aider les jeunes, au même titre que les anciens, est devenu indispensable. En effet, une agglomération composée de jeunes est une agglomération dynamique, entreprenante, ouverte à la diversité qui crée des richesses pour pouvoir les redistribuer (par exemple aux anciens). Les villes « métropoles » comme Lyon, Strasbourg attirent nos jeunes qui trouvent du travail plus facilement, dans tous les domaines d'activités et peu importe le niveau de qualification. C'est l'ambition que doit avoir le GRAND BESANÇON : retenir ses jeunes (au-delà des années de formation), pour qu'ils vivent, s'installent, construisent leur vie de famille sur notre territoire, au plus proche de leurs anciens...

Édouard SASSARD,
Conseiller municipal Besançon
Délégué communautaire

MAR- CHÉS



Marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

PUGEY

1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 12h

PELOUSEY

2^e samedi du mois de 9h à 13h

MORRE

2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h

TALLENAY

1^{er} samedi du mois de 9h à 13h

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

20 août de 9h à 13h

AUXON-DESSUS

Tous les dimanches de 9h à 12h

Marché

Contact : 03 81 58 76 11
Place de l'église

BESANÇON ET PELOUSEY

Juillet et août

Stages de musique

Organisés par l'école de musique Arthys. Initiation instrumentale (adultes et enfants), atelier découvertes, stage d'ensemble instrumental de musique irlandaise...

Renseignements et inscriptions :
03 81 60 22 17 ou 06 88 48 05 76
et site internet
www.arthysmusique.free.fr



NANCRAY

Juillet et août

Exposition « Beauty inside »

Photographies par The Glint sur le portrait.

Au Musée des Maisons comtoises

BESANÇON

Jusqu'au 1^{er} août

Exposition « volume V : Clotilde Lataille »

Jeune artiste française née en 1985, Clotilde Lataille travaille la peinture matière collante, coulante, dégoulinante...

Contact : 03 81 51 28 21
Toshiba House,
21, rue du Polygone

BESANÇON

Jusqu'au 31 août

Exposition « Traces, l'animal sauvage en Franche-Comté du Moyen-Âge à nos jours »

Découverte des liens tissés entre l'Homme et l'animal sauvage ainsi que de nombreux objets et animaux naturalisés.

Au Musée comtois
de la citadelle

BESANÇON

Jusqu'au 18 septembre

Exposition « Montres et Merveilles »

Présentation de 200 pièces, des montres pour la plupart ainsi que des documents iconographiques.

Au Musée du Temps



NANCRAY

Jusqu'au 6 novembre

Exposition « Là-haut sur la montagne »

Découverte du quotidien des Jurassiens et de leurs conditions de vie l'hiver.

Au Musée des Maisons comtoises

NANCRAY

Jusqu'en novembre

Exposition « Paysages et habitat des hautes combes jurassiennes »

Deux expositions photos, d'après deux regards, Gérard Benoit ainsi que Pierre Bourgin et Jean Garneret, fondateurs du musée.

Au Musée des Maisons comtoises



LA CHEVILLOTTE

Du 10 au 17 juillet

22^e Semaine internationale au Golf club

Avec feu d'artifice le jeudi 14 juillet à 22h. Démonstrations de voile contact le dimanche 17 juillet vers 17h et exposition des artistes golfeurs.

Rendez-vous devant le Club house



BESANÇON

Du 14 juillet au 26 août

« La citadelle autrement »

Chaque jeudi et vendredi à 20h30 et 22h30 : spectacle déambulatoire proposé par le théâtre Alcyon (textes courts, extraits musicaux et fragments chorégraphiques).

Renseignements :
www.citadelle.com

À la citadelle

NANCRAY

Du 6 au 15 août

Semaine du miel

Rencontres avec des professionnels, visites, dégustations, ateliers de bougies à la cire d'abeille.

Renseignements : 03 81 55 29 77

Au Musée des maisons comtoises





MAMIROLLE
Mercredi 13 juillet

Bal à partir de 21h puis feu d'artifice vers 22h.
À la salle des fêtes

SAÔNE
Mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux avec la batterie-fanfare à 22h puis feu d'artifice et bal populaire à 22h30 organisé par la commune.

Renseignements 03 81 55 71 31
Place Maurice-Maire

DELUZ
Mercredi 13 juillet à partir de 22h

Bal à la salle polyvalente (Rue de la Poste) et feu d'artifice le long du Doubs, entre Deluz et Vaire-Arcier, organisé par la commune.

MORRE
Mercredi 13 juillet à 22h30

Feu d'artifice intercommunal (Morre/Montfaucon) suivi d'un bal.
Groupe scolaire de Morre

THISE
Mercredi 13 juillet à partir de 21h30

Bal gratuit animé par Sono Star et organisé par le Comité des Fêtes.
Place Partenstein (Gymnase)

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU
mercredi 13 juillet à 23h

Feu d'artifice organisé par la commune.
Place du Calci (stade)

AUXON-DESSUS
Mercredi 13 juillet à 22h

Feu d'artifice puis bal.
Place de l'Église

BEURE
Jeudi 14 juillet à partir de 21h

Bal.
À la salle polyvalente

BESANÇON
Jeudi 14 juillet

Bal Place de la Révolution puis feu d'artifice à 22h30 aux Glacis de la Tour Carrée.

SAÔNE
Samedi 23 juillet de 8h30 à 12h30

Découverte du marais, de l'hydrologie, exploration de la faune et de la flore

Sortie animée par la Fédération Doubs nature Environnement et la fédération départementale des chasseurs.

Rendez-vous à Saône (lieu précisé à l'inscription au 03 81 55 48 75)



BESANÇON
Samedi 23 juillet à partir de 11h

Concours de pétanque sonore et en doublette

Organisé par l'association le Citron vert (ambiance musicale et nombreux lots musicaux).

Renseignements et inscriptions: 06 30 36 04 30 ou par mail tomtom@lecitronvert.org

Terrains de pétanque du Faubourg Rivotte

BOUSSIERES
Mardi 2 août de 16h30 à 19h30

Collecte de sang
À la Maison des Loups, 4, rue des Richets

BESANÇON
Dimanche 14 août

Brocante mensuelle
Micropolis

BESANÇON
Du 19 août au 10 septembre

« L'illustre banquet »

De la compagnie Pagnozoo : cabarets équestres chaque vendredi et samedi. Le temps d'un repas ou autour d'un verre, observez et admirez les voltigeurs et acrobates avec leurs complices, neuf étalons.

Informations et réservations : 03 84 91 81 40 ou par mail cirque.pagnozoo@free.fr - Au haras national



BESANÇON
Du 26 au 28 août

9^e édition de la Guinguette

Organisée par la Ville de Besançon : accordéon, concerts, restauration, animations...

Entrée gratuite.

Au parc de la Gare d'Eau



SAÔNE
Samedi 27 août de 8h30 à 12h30

Découverte du marais, de l'hydrologie, exploration de la faune et de la flore

Sortie animée par la Fédération Doubs nature Environnement et la Fédération départementale des chasseurs.

Rendez-vous à Saône (lieu précisé à l'inscription au 03 81 55 48 75)

BESANÇON

Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté

Jusqu'au 28 juillet

Rénovation performante

Info Énergie vous présente une exposition qui vous explique comment et pourquoi rénover votre logement avec des gestes économes au quotidien.

Entrée libre, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements: 03 81 50 25 69

Samedi 9 juillet

Du haut de mon alpage

Sortie sur les sommets jurassiens (Rochejean, départ depuis la Maison de la réserve) avec découverte des paysages d'alpage mais aussi des chalets. Organisé en collaboration avec

les Amis de la réserve naturelle du lac de Remoray.

Renseignements: 03 81 69 35 99

Aidons les tourbières à changer à leur rythme 3, une tourbière restaurée

Visite de la tourbière de Frambouhans, fortement dégradée par l'extraction de tourbe industrielle et qui a bénéficié de différentes actions de restauration. Avec le pôle relais Tourbières.

Renseignements: 03 81 81 78 64

Une ruche dans mon jardin

Animation avec un apiculteur professionnel: découverte du fonctionnement d'une ruche.

Samedi 16 juillet

Connaître et sauvegarder les mouches à miel

Quelles seraient les répercussions sur l'Homme si les abeilles venaient à disparaître ?

Mercredi 20 juillet

Tomates de toutes les couleurs

Comment créer un jardin écologique ? Et réintroduction de plantes anciennes.

Mercredi 27 juillet

Une saison, des légumes

Apprenez à réaliser un plan de jardin et à cultiver des légumes de saison.

Mercredi 3 août

Jardinez avec les insectes

Comment les attirer et aménager une zone sauvage favorisant l'équilibre écologique du jardin ?

Avec le soutien financier du Conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et de la Ville de Besançon.

Pour en savoir plus: www.maison-environnement-franche-comte.fr ou Tél. 03 81 50 25 69 ou 7, rue Voirin

NANCRAY

Dimanche 28 août

« Le temps des Comtois »

Journée thématique: découverte des savoir-faire anciens (torchis, vannerie, broderie, travail de la laine...) dans une ambiance de musique traditionnelle.

Découverte également du terroir comtois (fabrication de fromage, dégustations de gaudes...).

Renseignements: 03 81 55 29 77

Au Musée des Maisons comtoises



PUGEY

Samedi 3 septembre

Anniversaire du marché de producteurs locaux

Marché (8h-12h) puis repas sur réservation (12h-16h).

Renseignements: 06 33 51 77 12

Salle des fêtes

GENNES

Dimanche 4 septembre à partir de 11h

Marche gourmande

Marche de 10-12 km agrémentée de stands culinaires (apéritif, entrée, plat, dessert...).

Inscriptions obligatoires avant le 21 août au 03 81 55 71 97

Salle polyvalente

MISEREY-SALINES

Dimanche 4 septembre de 7h à 18h

Vide-greniers

Organisé par l'association des chasseurs.

Tél. 06 86 85 85 24

Parking de la salle polyvalente

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer la totalité des manifestations se déroulant à Besançon. Nous vous invitons à vous reporter au site

www.grandbesancon.fr

ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

Vous souhaitez annoncer une manifestation ?

Écrivez au journal:

Grand Besançon

4, rue Gabriel-Plançon

25000 Besançon

Fax: 03 81 82 29 60

magazine@grandbesancon.fr

Délai d'envoi de vos textes pour publication,

dans le magazine 48 (septembre-octobre), **le 1^{er} août 2011.**

La publication de ces annonces est gratuite et la rédaction se réserve le choix des textes publiés.



GRAND BESANÇON

Du vendredi 2 au dimanche 4 septembre

20^e édition de la Ronde de l'Espoir

Course cycliste au profit de la Ligue contre le cancer (traversées de 86 villages et parcours de 400 km).

Renseignements 03 81 55 86 60 et mail ronde.espoir@orange.fr

Départ depuis Beure le matin